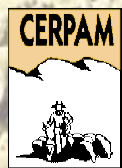




## Nos partenaires financiers et techniques



## BERGER,

*Il s'agit bien d'un métier, et qui n'est pas à la portée de tout le monde. Il ne viendrait à l'idée de personne de s'improviser du jour au lendemain serrurier, cordonnier, tailleur, maçon etc... mais on trouve naturel de s'improviser berger (comme on trouve naturel de s'improviser romancier ou poète ou peintre). On se dit « berger, c'est facile, mener les moutons, c'est par définition à la portée de tout le monde. Au lieu de continuer de venir à ma banque, à ma compagnie d'Assurances, à mon bureau de fonctionnaire tous les matins à neuf heures pour y rester assis jusqu'à dix-huit heures, je vais aller garder les moutons dans les collines de Provence parmi le thym et la sarriette ».*

*Les moutons ne mangent pas de ce thym là.  
Rien n'est facile.*

J. GIONO 1962

Centre de Formation du Merle  
Route d'Arles  
13300 SALON DE PROVENCE  
tél. : 04 90 17 01 55  
Fax : 04 90 17 01 59

Mail : [michelle.jallet@supagro.inra.fr](mailto:michelle.jallet@supagro.inra.fr)  
Contact : Mme Michelle JALLET  
Responsable du Centre



[www.supagro.fr](http://www.supagro.fr)

## Le Centre de Formation du Merle

### Organise une formation pastorale



### BPA « Berger Transhumant »



Formation de Berger Transhumant  
dispensée depuis 1931

## BPA « Berger Transhumant »

Le métier berger requiert beaucoup d'expérience, de savoirs, savoir-faire et savoir-être. On ne peut s'y préparer valablement qu'en prenant conscience de ces aspects.

C'est pourquoi la formation dispensée au CFPPA du Merle correspond à la recherche d'un équilibre entre les aspects pratiques et des connaissances théoriques indispensables.

Formation qualifiante et diplômante, de niveau V, le BPA berger se cale sur un référentiel d'ouvrier qualifié en travaux de productions animales option élevage des ruminants.

Cette formation s'articule, dans la réalité de l'espace et du temps, sur des stages pratiques qui reflètent les périodes de pointe de travail de l'élevage ovin transhumant et qui permettent l'acquisition des gestes professionnels.

### AXEE « METIER », CETTE FORMATION BENEFICIE D'ATOUTS MAJEURS :

- **Le centre de formation est au cœur d'un domaine Agricole, 1400 brebis et 150 ha de foin de Crau .** Ce domaine offre un support pédagogique pour les Travaux pratiques en conditions réelles d'exploitation.
- **Une professionnalisation des enseignements :** formateurs du Centre spécialisés, professionnels de l'élevage, organismes professionnels agricoles.
- **Un partenariat actif et omniprésent** ce qui permet de prendre en compte les projets individuels des stagiaires.
- **Un territoire pastoral et culturel : la Provence,** où le système d'élevage et la transhumance jouent un rôle essentiel dans l'équilibre environnemental des milieux.
- **Depuis 1931,** le centre forme des bergers, cette longue expérience est garant d'une efficacité et d'une renommée auprès des professionnels de l'élevage.

**UNE POTENTIALITE D'EMPLOI QUI SE TRADUIT PAR UN TAUX D'INSERTION POST-FORMATION IMPORTANT.**

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Conseil Régional PACA finance la formation d'une durée totale de 1760 heures, d'octobre à octobre. Elle suit le cycle de production de l'élevage *transhumant provençal*.

### 1) LA FORMATION COMPREND :

- **Une série de trois stages (760 heures)** dont l'objectif est de placer le stagiaire dans des situations réelles de travail :
  - L'agnelage d'automne
  - La garde en collines et milieux difficiles
  - La garde en montagne (la transhumance)
- **Une période en centre 1000 heures**
  - Cours théoriques
  - Travaux pratiques sur l'exploitation du Domaine
  - Chantiers école chez des exploitants locaux
  - Stages complémentaires sur le Domaine (dressage de chien de troupeau, tonte etc..).

### 2) ELLE EST DESTINEE :

- **A apporter** les bases théoriques à qui veut être en mesure d'évoluer et de prendre des décisions en connaissance de cause.
- **A développer** l'ouverture d'esprit et le sens critique en montrant la diversité des solutions adoptées dans un système d'élevage.
- **A compléter** les connaissances pratiques par des Travaux Pratiques et des Travaux Dirigés sur l'exploitation du Domaine et par la période d'estive.

### 3) LE DIPLOME

Il est délivré sous la forme BPA par Unités de Contrôle Capitalisables (U.C.). La délivrance du BPA implique l'admission à toutes les épreuves certificatives ponctuant chaque module de formation.

### 4) MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions de dossier sont à retirer et à renvoyer au CFPPA du Merle. Les candidats sont convoqués au mois de juin, pour participer à une information collective et à une présélection avec un jury de professionnels.

### 5) REMUNERATION

Certains stagiaires, suivant leur statut et leur expérience professionnelle, peuvent bénéficier d'une rémunération pendant la durée de la formation (à définir selon chaque dossier).

## CONTENU DE LA FORMATION

- UC Générale 1 : Communication dans la vie professionnelle et sociale.**
- UC Générale 2 : Environnement socio-économique de l'entreprise.**
- UC Générale 3 : Mise en œuvre de pratiques professionnelles permettant le développement durable.**
  
- UC d'option 1 :** Aspects théoriques et scientifiques relatifs au vivant et au comportement animal (zootecnie, agronomie, éthologie).
- UC d'option 2 :** Aspects théoriques et scientifiques relatifs aux agro équipements et installations des exploitations (bâtiments, machines agricoles).
  
- UC spécialisée 1 :** Assurer l'alimentation du troupeau et la gestion des surfaces fourragères.
- UC spécialisée 2 :** Assurer la reproduction et les soins au troupeau.
- UC spécialisée 3 :** Assurer l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations de l'exploitation.
  
- UC Régionale 1 :** Utilisation des chiens de troupeau (conduite et protection).
- UC Régionale 2 :** Gestion des troupeaux en milieu pastoraux, parcours, montagne, sylvo-pastoralisme).

\*Ces U.C peuvent être validées par équivalence de diplôme.